

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Selon le règlement 1907/2006/CE

**HUSSAR OF****1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE**

<b>Identité</b>	<b>HUSSAR OF</b>
<b>Usage</b>	Code GIFAP : OD
<b>Fournisseur</b>	Herbicide PHILAGRO France Parc d'Affaires de Crécy 2, rue Claude Chappe 69771 Saint-Didier-au-Mont-d'Or Cedex France / Tel. : 04.78.64.32.64 / Fax : 04.72.53.04.58 fds@philagro.fr
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	0800 21 01 55
<b>Organisme consultatif officiel</b>	ORFILA Tel. 01.45.42.59.59

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

Irritant pour les yeux et la peau. Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

Ce produit doit être considéré comme une préparation selon les directives CE.

**Information sur les composants dangereux :**

**Description chimique** Fénoxaprop-P-éthyl 64 g/l, Iodosulfuron-méthyl-sodium 8 g/l, Méfenpyr-diéthyl 24 g/l., Dispersion huileuse

Composition/Renseignements sur les ingrédients

Numéro	% poids	N° CAS	Nom chimique
1	6,5	71283-80-2	Fénoxaprop-P-éthyl
2	1	144550-36-7	Iodosulfuron-méthyl-sodium
3	≥ 5 ≤ 25	345642-79-7	Ether de polyglycol
4	≥ 1 ≤ 5	70528-83-5 274-654-2	Dodécylbenzène sulfonate de calcium
5	≥ 50	64742-94-5 265-198-5	Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)

Numéro	N° CE	N° Annexe-1	Symbole(s)	Phrase(s) de risque
1			Xi, N	R43, R50
2			N	R50/53
3			Xi, N	R38 R41 R43 R51/53
4			Xi, N	R38 R41 R51/53
5			Xn, N	R51/53 R65 R66

**4. PREMIERS SECOURS****Symptômes et effets**

Mal de tête, Nausée, Vertiges, Somnolence, L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées., L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonie., L'inhalation peut provoquer les symptômes suivants: Toux, Insuffisance respiratoire, Cyanose, Fièvre

**Premiers secours****Généralités**

S'éloigner de la zone dangereuse. En cas de doute ou si les symptômes persistent, consulter un médecin.

**Inhalation**

Mettre à l'air frais. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

**Peau**

Retirer les vêtements souillés. Laver immédiatement au savon et à l'eau.

**Yeux**

Rincer complètement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Les paupières doivent être écartées du globe oculaire pour assurer un rinçage complet. Consulter un médecin si une irritation apparaît.



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le règlement 1907/2006/CE

# HUSSAR OF

Ingestion

### Avis aux médecins

Ne pas faire vomir. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente. Si le patient est conscient, rincer la bouche avec de l'eau. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Contient des solvants à hydrocarbure. Peut entraîner une pneumonie par aspiration. Traiter de façon symptomatique.

Un lavage gastrique n'est normalement pas requis. Si l'équivalent d'une cuillère à soupe a été ingérée, administrer du charbon médicinal et sulfate de sodium. Une diurèse alcaline forcée et une hémodialyse peuvent être envisagées. Il n'existe pas d'antidote spécifique.

Surveiller la numération globulaire, les paramètres rénaux et hépatiques.

---

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

---

### Moyens d'extinction

Poudre chimique sèche, mousse, dioxyde de carbone, brouillard d'eau.

### Moyen d'extinction inapproprié

Jet d'eau.

### Produit de décomposition/combustion dangereux

La combustion peut engendrer des vapeurs toxiques ou irritantes (oxyde de carbone, oxydes d'azote, oxydes de soufre, acide chlorhydrique, acide iodhydrique)

### Equipement de protection

Porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection adéquats et une protection pour les yeux / le visage.

### Informations supplémentaires

Eloigner le produit de la source de chaleur, sinon refroidir les containers avec de l'eau. Dissiper la chaleur pour éviter une élévation de la pression. Limiter l'épandage des fluides d'extinction, contenir l'écoulement et ne pas laisser s'échapper dans le tout à l'égout ou dans les cours d'eau.

---

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

---

### Précautions individuelles

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Pour une protection appropriée, voir section 8.

### Précautions pour l'environnement

Ne pas laisser s'échapper dans le tout à l'égout ou dans les cours d'eau. Absorber immédiatement tout déversement avec un produit adapté tel que gel de silice, agglomérant universel, argile absorbante, sable ou terre. Recueillir l'épandage dans un emballage étanche. Nettoyer les surfaces contaminées avec de l'eau et du savon. Ne pas rejeter les eaux de nettoyage dans l'environnement. Eliminer en tant que déchets suivant les réglementations locales (voir section 13).

### Méthodes de nettoyage

---

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

---

### Manipulation

Les précautions usuelles de manipulation des produits chimiques doivent être appliquées. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Pour la protection du personnel, voir la rubrique 8.

### Prévention des incendies et explosions

Tenir éloigné des flammes. Faire attention aux décharges électrostatiques.

### Conditions de stockage

Stocker dans le récipient d'origine, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Eviter l'exposition directe au soleil. Conserver hors de portée des enfants. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Tolérance de température : mini -10°C maxi 30°C.

Matériau approprié :

Bidons co-extrudé avec une couche barrière en EVOH à l'intérieur

Bidons co-extrudé avec une couche barrière en Polyamid (PA) à l'intérieur

---

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

---

### Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate. Aux champs, éviter l'exposition au brouillard de pulvérisation

### Limites d'exposition

Aucune limite d'exposition n'a été établie pour ce produit. Des limites d'exposition ont par contre été établies pour les composants suivants:

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Selon le règlement 1907/2006/CE

**HUSSAR OF**

Fénoxaprop-P-éthyl : 2,6 mg/m<sup>3</sup> (TWA) OES BCS\*  
Iodosulfuron-méthyl-sodium : 1 mg/m<sup>3</sup> (TWA) OES BCS\*  
\*OES BCS : Valeur limite interne Bayer CropScience pour l'exposition professionnelle (Occupational Exposure Standard)

**Protection personnelle****Respiratoire**

Aucun équipement de protection respiratoire individuelle n'est normalement nécessaire.

Les protections respiratoires ne doivent être utilisées que lors d'expositions de courte durée, après que toutes les mesures de réduction de l'exposition à la source ont été mises en place ( par exemple un confinement et/ou une ventilation), de manière à maîtriser les risques résiduels. Veiller à toujours respecter les instructions du fabricant concernant le port et l'entretien des appareils respiratoires.

**Main**

Porter des gants nitrile estampillés CE ou équivalent (épaisseur minimum 0,4 mm). Les laver en cas de contamination. Les jeter lorsque la contamination externe ne peut pas être éliminée, lorsqu'ils sont percés ou contaminés à l'intérieur. Se laver les mains systématiquement avant de manger, boire, fumer ou d'aller aux toilettes.

**Yeux**

Porter des lunettes masque conformes à la norme EN166 (domaine d'utilisation 5).

**Peau et corps**

Porter une combinaison standard et un vêtement de type 6. Porter deux couches de vêtements dans la mesure du possible. Une combinaison en coton ou coton/polyester doit être portée sous le vêtement de protection chimique et nettoyée fréquemment par une blanchisserie industrielle.

**Autres informations**

Laver les vêtements avant de les réutiliser.

---

**9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

---

<b>Aspect</b>	Liquide
<b>Couleur</b>	Brun foncé
<b>Odeur</b>	aromatique
<b>Point d'éclair</b>	> 100°C
<b>Propriétés d'explosivité</b>	Non explosif (92/69/CEE, A.14 / OCDE 113)
<b>Densité</b>	1,01 g/cm <sup>3</sup> (20°C)
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Emulsionnable dans l'eau (à 20°C)
<b>pH</b>	6 - 8 (solution à 10%)
<b>Viscosité</b>	10 mm <sup>2</sup> /s à 40 °C Force de cisaillement de 100/sec 16 mm <sup>2</sup> /s à 40 °C Force de cisaillement de 20/sec
<b>Tension de surface</b>	34,7 mN/m (à 20°C)

---

**10. STABILITE ET REACTIVITE**

---

<b>Stabilité</b>	Stable dans les conditions de stockage et de manutention recommandées (voir la rubrique 7).
<b>Conditions à éviter</b>	Température de décomposition thermique > 250 °C
<b>Matériaux à éviter</b>	Aucun connu
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	La combustion peut engendrer des vapeurs toxiques ou irritantes.

---

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

---

<b>Nom</b>	<b>Formulation similaire</b>
<b>Toxicité aiguë</b>	
DL50 Voie orale	Rat : > 3150 mg/kg
DL50 Voie dermique	Rat : > 5000 mg/kg



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le règlement 1907/2006/CE

### HUSSAR OF

#### Irritation

Peau

Irritant

Yeux

Irritant

#### Sensibilisation

Cochon d'Inde : Non sensibilisant (Buehler test)

---

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

---

Les données suivantes s'appliquent aux ingrédients énumérés ci-dessous :

#### Nom

#### Formulation similaire

##### Ecotoxicité

Poisson

Toxicité aiguë, CL50-96h (*Oncorhynchus mykiss*) : 4,23 mg/l

Daphnies

Toxicité aiguë, CE50-48h (*Daphnia magna*) : 5,6 µg/l

Algues

Toxicité aiguë, (*Pseudokirchneriella subcapitata*) EC50-72h : 2,08 mg/l  
*Lemna gibba*) EC50 (taux de croissance) -7j: 214 µg/l

---

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

---

#### Emballages

Les emballages commerciaux doivent être complètement vidés. Les rendre inutilisables et se conformer aux règlements et arrêtés en vigueur pour l'élimination (législation locale, régionale ou nationale). Code d'élimination des déchets : 020108 déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses.

#### Produit et emballage contaminés

Faire incinérer dans un centre spécialisé agréé les reliquats de produit et les emballages souillés.

---

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

---

#### Transport terrestre (ADR/RID)

Classe 9  
Groupe d'emballage III  
N° d'identification danger 90

Etiquette 9  
N° ONU 3082  
Code tunnel E

Libellé transport : MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (FENOXAPROP-P-ETHYL, SOLVANT NAPHTHA AROMATIQUE LOURD (PETROLE) SOLUTION)

Cette classification n'est en principe pas valable pour le transport par bateau-citerne sur les voies navigables. Veuillez vous adresser au fabricant pour plus d'informations.

#### Transport maritime (IMO/IMDG)

Classe 9  
Groupe d'emballage III  
Polluant marin Oui

Etiquette 9 + Polluant marin  
N° ONU 3082

Libellé transport : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (FENOXAPROP-P-ETHYL, SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC SOLUTION)

#### Transport aérien (ICAO-TI/IATA/DGR)

Classe 9  
Groupe d'Emballage III  
ICAO-TI/IATA-DGR

Etiquette 9  
N° ONU 3082

Libellé transport : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (FENOXAPROP-P-ETHYL, SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC SOLUTION)

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Selon le règlement 1907/2006/CE

**HUSSAR OF****15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION****Classement actuel :****Symbole(s)****Phrase(s) de Risques**

Xi Irritant

N Dangereux pour l'environnement

R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.

R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

**Phrase(s) de Sécurité**

S24 : Éviter le contact avec la peau.

S35 : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

S37 : Porter des gants appropriés.

S57 : Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

**Indication**

Contient du fénoxaprop-P-éthyl (substance sensibilisante). Peut déclencher une réaction allergique. Contient polyglycol ether (substance sensibilisante). Peut déclencher une réaction allergique.

**Proposition de classement selon les directives 1999/45/CE et 2009/2/CE :****Symbole(s)****Phrase(s) de Risques**

Xi Irritant

N Dangereux pour l'environnement

R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.

R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

**Phrase(s) de Sécurité**

S35 : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

S57 : Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

**Installations classées :** Rubrique 1172**16. AUTRES INFORMATIONS**

Libellé des autres phrases de risques apparaissant en section 3 :

R38 Irritant pour la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Délai de réentrée sur les parcelles traitées :**

« Le délai de ré entrée pour les travailleurs est de 48 heures après la fin de la pulvérisation. »



## **FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Selon le règlement 1907/2006/CE

### **HUSSAR OF**

---

CE DOCUMENT S'APPLIQUE EN L'ÉTAT, CONFORME AUX SPECIFICATIONS ET SE LIMITE A L'USAGE MENTIONNE.

Cette fiche complète la notice d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de révision. Ils sont donnés de bonne foi.

---